

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Réfugié/apatride/protection subsidiaire : demande de copie ou d'extrait d'acte d'état civil à l'Ofpra

#### Accéder au Service en ligne

Permet de demander une copie ou un extrait d'acte de naissance si vous êtes réfugié ou apatride ou sous protection subsidiaire.

Le document est fourni par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui a établi le certificat qui vous tient lieu d'acte de naissance.

Vous pouvez aussi demander l'un des documents suivants :

Acte de mariage

Acte de décès

- Mariage



*Luberon Monts de Vaucluse*

*Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

*Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon*

*Tél. : 04 90 78 82 30*